



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ EPOCAST-INDUSTRIE BASIS MASS

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit EPOCAST-INDUSTRIE BASIS MASS

Numéro du produit 10076

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Résine.

Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

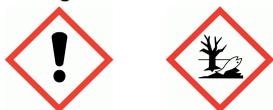
Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 2 - H411

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EPOCAST-INDUSTRIE BASIS MASS

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE Numéro CAS: 25068-38-6	30-60%
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination.
Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

EPOCAST-INDUSTRIE BASIS MASS

Inhalation	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
Orale	Peut causer des malaises en cas d'ingestion.
Contact cutané	Irritation cutanée. Éruption allergique.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter selon les symptômes.
-------------------------	------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de combustion dangereux Inconnu. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Confiner et recueillir l'eau d'extinction. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber dans la vermiculite, le sable sec ou la terre sèche puis placer dans des récipients. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Recueillir et éliminer les produits de déversement tel qu'expliqué à la section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

EPOCAST-INDUSTRIE BASIS MASS

Précautions pour l'utilisation Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Jeter les vêtements et chaussures contaminés. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient bien fermé. Éviter tout contact avec des agents oxydants. Conserver à l'écart des aliments et boissons et les aliments pour animaux. Ne pas entreposer près des sources de chaleur ne pas exposer à des températures élevées.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir un système adéquat de ventilation.

Protection des mains

Caoutchouc butyle. (EN 374) Une crème de protection appliquée avant l'exposition à la matière facilitera le nettoyage subséquent de la peau, mais n'empêchera pas une pénétration percutanée éventuelle. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants.

Autre protection de la peau et du corps

Utiliser des crèmes barrières pour éviter le contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Porter un masque de protection si la contamination atmosphérique dépasse la limite recommandée pour l'exposition professionnelle. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Brun.
Odeur	Caractéristique.
pH	Ne s'applique pas. Ne s'applique pas.

EPOCAST-INDUSTRIE BASIS MASS

Point de fusion	Non déterminés.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Ne s'applique pas.
Taux d'évaporation	Ne s'applique pas.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Ne s'applique pas.
Tension de vapeur	Non déterminés.
Densité de vapeur	Ne s'applique pas.
Densité relative	Non déterminés.
Masse volumique	Ne s'applique pas.
Solubilité(s)	Non miscible à l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Ne s'applique pas.
Viscosité	Ne s'applique pas.
Propriétés comburantes	Ne satisfait pas aux critères de classification comme comburant.
Autres renseignements	Aucun.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Les matières suivantes peuvent réagir avec le produit: Matières comburantes. Acides. Bases fortes.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Non pertinent.
Conditions à éviter	Éviter tout contact avec des agents comburants forts. Éviter tout contact avec les acides et les bases.
Matières incompatibles	Oxydes forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Aucune donnée enregistrée.
Inhalation	Aucun danger spécifique reconnu pour la santé.
Orale	Peut causer des malaises en cas d'ingestion.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

EPOCAST-INDUSTRIE BASIS MASS

Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.
Risques aigus et chroniques pour la santé	Le produit contient une résine époxy. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent produire des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.
<u>Persistance et dégradation</u>	
Persistance et dégradation	Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
<u>Mobilité dans le sol</u>	
Mobilité	Le produit a une faible solubilité dans l'eau.
<u>Autres effets nocifs</u>	
Autres effets néfastes	Non déterminés.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux	Déchet classifié comme étant un déchet dangereux. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.
Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets. Les résidus et contenants vides doivent être traités comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.
Catégorie de déchets	08 04 09

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD)	3082
Numéro ONU (IMDG)	3082
Numéro ONU (ICAO)	3082
Numéro ONU (DOT)	3082

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Bisphenol A Epoxy Resin)
Désignation officielle de transport (IMDG)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Bisphenol A Epoxy Resin)
Désignation officielle de transport (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Bisphenol A Epoxy Resin)
Désignation officielle de transport (DOT)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Bisphenol A Epoxy Resin)

Classe (s) de danger relatives au transport

EPOCAST-INDUSTRIE BASIS MASS

Classe du TMD	9
Étiquette du TMD	9
Classe de l'IMDG	9
Classe/division de l'ICAO	9

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD	III
Groupe d'emballage de l'IMDG	III
Groupe d'emballage de l'ICAO	III
Groupe d'emballage du DOT	III

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS)	F-A, S-F
------------------------------------	----------

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision	2018-04-04
Révision	4
Date d'entrée en vigueur	2017-12-06

Mentions de danger intégrales	H315 Provoque une irritation cutanée.
	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.